



Champagne informations

n° 156 - janvier 2016



Le mot du Président

Madame, Monsieur, Chers Adhérents,

C'est dans un contexte encore fragile, tant sur les points économiques que politiques, que nous terminons cette année 2015. Les conflits dans lesquels la France est engagée, les événements de janvier et novembre derniers n'engagent pas forcément à faire la fête. Pourtant, « Radio Galipes » nous annonce un record de ventes en nombre de bouteilles et en chiffre d'affaires pour la Champagne !

Tant mieux. Ce sont très certainement les efforts de communication, de dynamisme commercial des champenois qui paient.

Mais nous pouvons nous demander à qui profitent ces résultats.

En effet, dans le vignoble, les contraintes législatives, fiscales, réglementaires, jouent sur le moral et découragent certains à continuer de valoriser leur travail jusqu'à la vente de leur production en bouteilles.

Attention à ce que le « chant des sirènes », un certain confort, une lassitude ne nous amènent un jour à une dépendance, un point de non-retour.

L'équilibre dans les relations internes à la Champagne a toujours été le chaînon indispensable à la bonne marche de notre économie champenoise.

Pour cela, le Conseil d'Administration de la CSGV et sa Direction réfléchissent, investissent et proposent ses services de prestations au sol pour ce qui concernent les vignes, à la cuverie pour les conseils œnologiques avec Oenolia Conseil Champagne et à la cave pour les tirages, dégorgements et transvasages. Ces services sont adaptés à tous et à toutes les tailles d'exploitation ; ils sont là pour faciliter vos travaux et votre organisation afin de libérer le temps nécessaire pour être consacré au commerce.

Nous vous accompagnons aussi sur les formalités de douanes, transports, assurances pour l'export et le co-packing grâce à notre Société CG Packaging.

Profitez aussi de Champagne Emballage et de nos partenaires, Vêtri Spéciali, qui vous proposent de jolis flacons que vous pouvez personnaliser afin d'offrir les plus beaux écrins à ce magnifique millésime 2015.

En attendant le froid qui nous permettra d'épandre nos engrais et amendements, La Pastorale vous présente ses collections chaudes de vêtements pratiques et robustes afin de travailler dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

« L'ami qui soigne et guérit...

La folie qui m'accompagne...

Et jamais ne m'a trahit... Champagne » (Jacques HIGELIN)

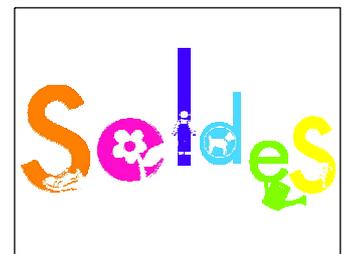
Je vous remercie pour votre fidélité et vous souhaite, pour 2016, une bonne santé et une excellente année !

Luc DEROUILLAT

Sommaire

Actualités en Bref pages 2-3

Amendements page 4



La Pastorale page 5



Flash Appro pages 6-7



La Vigne pages 8-9-10



Le Vin pages 11-12

Les filiales page 13

Travaux de mise en conformité à Epernay

Notre siège social, installé sur les Allées de Cumières à Epernay depuis 1970, a subi, au cours des dernières décennies, des évolutions résultant des différentes opportunités foncières que nous avons pu réaliser.

Petit à petit, le bâtiment d'origine s'est transformé, s'est agrandi afin de mieux vous servir et améliorer les conditions de stockage des produits que nous mettons à votre disposition.

Au cours de ces dernières années, grâce à l'acquisition d'un terrain jouxtant nos installations, nous avons augmenté notre surface de stockage de manière importante, nous autorisant à repenser l'ensemble de l'organisation et la sécurité du site.

Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que depuis 1995, nos installations d'Epernay sont classées site SEVESO et que ces derniers temps, la réglementation d'exploitation est devenue de plus en plus contraignante.

Cela nous amène à revisiter, à nouveau, nos installations et nous sommes dans l'obligation de réaliser des travaux dits de mise en conformité.

Ces travaux débuteront début 2016 et dureront environ un quadrimestre.

D'ores et déjà, nous vous présentons nos excuses pour les perturbations et la gêne qu'ils vous engendreront.



CAMPAGNE D'INFORMATION TECHNIQUE

Depuis plusieurs années, nous avons enclenché ce calendrier des réunions techniques hivernales.

Vous savez que nous sommes de plus en plus sujets à contrôle pour exercer le métier ancestral de vigneron.

Comme nul n'est censé ignorer la loi, nous avons notre cellule de veille technique et réglementaire qui se propose de venir vous présenter les évolutions lors des réunions techniques d'hiver. Cela vous permet de vous positionner par rapport à la législation en vigueur et d'être tenu informé des différentes modifications.

Vous trouverez, ci-dessous, les dates auxquelles nous serons dans votre région. N'hésitez pas à y venir nombreux et à poser vos questions ; nos techniciens seront là pour vous répondre.

LUNDI 11 JANVIER 2016 à 17h30 à Epernay (ARVC)	MARDI 12 JANVIER 2016 à 17h30 à Baroville (secteur BAR-SUR-AUBE)	MERCREDI 13 JANVIER 2016 à 17h30 à Jouy Les Reims (secteur VILLEDOMMANGE)	JEUDI 14 JANVIER 2016 à 17h30 à Ambonny (secteur BOUZY)	VENDREDI 15 JANVIER 2016 à 10h00 à Epernay (PRESTATAIRES)
LUNDI 18 JANVIER 2016 à 17h30 Oger (secteurs AVIZE)	MERCREDI 20 JANVIER 2016 à 17h30 à Celles-sur-Ource (secteurs BAR-S/SEINE - RICEYS)	MARDI 26 JANVIER 2016 à 17h30 à Trigny (secteur MUIZON)	MERCREDI 27 JANVIER 2016 à 17h30 à Vertus (Secteur VERTUS)	JEUDI 28 JANVIER 2016 à 17h30 à Troissy (secteurs DORMANS/PORT-à-BINSON)
MARDI 2 FEVRIER 2016 à 17h30 à Cumières (secteur EPERNAY SIEGE)	MERCREDI 3 FEVRIER 2016 à 17h30 à Mailly-Champagne (secteur MAILLY-CHAMPAGNE)	MARDI 9 FEVRIER 2016 à 17h30 à Sézanne (secteurs SEZANNE - CONGY)	MERCREDI 10 FEVRIER 2016 à 17h30 à Vinay (secteur EPERNAY SUD)	JEUDI 11 FEVRIER 2016 à 17h30 à Charly-sur-Marne (secteurs CHARLY-ETAMPES)

LES ASSEMBLÉES DE SECTION

Après les rendez-vous techniques d'hiver, nous vous proposons de retenir dès à présent, sur votre agenda, nos rendez-vous de printemps. Nous aurons le plaisir de vous rencontrer au cours de la réunion d'assemblée de section qui se tiendra dans votre secteur selon le calendrier ci-contre.



MAILLY CHAMPAGNE Salle des Fêtes Mardi 10 mai 2016 - 17h30	TREPAIL Salle du Pré en Bulles Mercredi 25 mai 2016 - 17h30
OGER Salle des Fêtes Jeudi 12 mai 2016 - 17h30	BAR-SUR-SEINE Salle Polyvalente Vendredi 27 mai 2016 - 17h30
PORT A BINSON Salle Polyvalente Mardi 17 mai 2016 - 17h30	JOUY-LES-REIMS Salle des Fêtes Lundi 30 mai 2016 - 17h30
BASSUET Salle des Fêtes Jeudi 19 mai 2016 - 17h30	CHARLY-SUR-MARNE Salle des illettes Mercredi 1er juin 2016 - 17h30
SEZANNE Salle du Prétoire Lundi 23 mai 2016 - 17h30	ASSEMBLEE GENERALE VENDREDI 10 JUIN 2016

MOUVEMENT DE PERSONNEL

Les personnes de l'ombre sortent de derrière le rideau et occupent les devants de la scène.

Une société est souvent mise en avant par son dynamisme commercial, mais celui-ci ne peut s'exprimer sérieusement et de manière pérenne que s'il est accompagné par une gestion administrative rigoureuse.

Nous avons en la personne de Lysiane Chemin, le profil idéal qui a su mener de main de maître le service de la comptabilité et plus précisément le secteur de la comptabilité matières.

Après 38 années passées au sein de la CSGV au service comptabilité, Lysiane a pris en charge la formation de son successeur Mathieu Danderelle qu'elle a su mettre sur de bons rails. Aujourd'hui, elle fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Nous profitons de ces quelques lignes pour lui rendre hommage, pour la remercier de sa collaboration et de son dévouement à la coopérative.

Nous souhaitons également tous nos vœux de réussite à Mathieu dans sa prise de responsabilités.



Lysiane CHEMIN



Mathieu DANDRELLE

En ce début d'année, nous accueillons également notre nouveau Directeur Administratif et Financier en la personne de Monsieur Cédric Prez qui succède à Monsieur Eric Mary.

Cédric nous a rejoint le 4 janvier dernier.

Enthousiasmé par les projets de notre entreprise, Cédric, après un parcours bien rempli et fort d'une solide expérience, mettra toutes ses compétences au service de la coopérative et de ses filiales.

Souhaitons lui la bienvenue et toute la réussite dans ses nouvelles fonctions.



Eric MARY



Cédric PREZ

L'ARCHICONFRERIE DE SAINT-VINCENT



Ce grand rendez-vous annuel où toutes les familles champenoises se réunissent pour fêter notre Saint patron Saint Vincent se déroulera cette année le 16 janvier. C'est la ville de Reims qui aura le plaisir d'accueillir les bâtons des différentes confréries pour le traditionnel défilé.

Mais auparavant, certaines confréries se seront présentées devant le jury pour gagner le trophée de l'archiconfrérie.

Qui sera l'heureux lauréat 2016 ?

PROGRAMME :

14h15 Rendez-vous sur le parking du Boulingrin, rue de Mars à Reims

14h45 : Préparation du défilé devant l'Hôtel de Ville de Reims

15h00 : Départ du défilé de l'Hôtel de Ville via la Place Royale jusqu'à la Cathédrale

15h30 : Une photo de l'ensemble des confréries et maisons de Champagne sera réalisée devant la Cathédrale Notre Dame de Reims

16h00 : Messe solennelle célébrée par Monseigneur Thierry Jordan, Archevêque de Reims, en la Cathédrale, avec la participation de la chorale de l'Archiconfrérie, rassemblant les chorales des villages environnants et de l'Harmonie des Tonneliers.

17h15 : Défilé depuis Notre Dame jusqu'à la Mairie de Reims

18h00 : Accueil des participants par l'Archiconfrérie dans les salons de l'Hôtel de Ville de Reims

Allocution de Monsieur Vincent PERRIN, Directeur Général du Comité Champagne (CIVC) et des personnalités présentes.

Remise des diplômes et des médailles de la Corporation des Vignerons de Champagne.

Passation de la Bannière de l'Archiconfrérie par la confrérie de Verzenay à confrérie de Bergères-sous-Montmirail.

Champagne d'honneur offert à tous les participants.

20h30 : Dîner de Gala dans les Celliers du Champagne De Castelnu

Intronisation des Ambassadeurs de l'Archiconfrérie Saint Vincent

Soirée dansante animée par Pacific Orchestre

AMENDEMENT ORGANIQUE DE MASSE

La matière organique est nécessaire au bon entretien du vignoble champenois. Elle permet d'activer la vie microbienne du sol et est un avantage évident dans le maintien de la lutte contre l'érosion et l'environnement.



Résineux

Nous avons, pour répondre aux besoins de chacun et de chaque secteur, un éventail d'amendements organiques de masse disponibles.

Pour ce faire, nous vous proposons sur simple demande de votre part au **06.21.91.99.67** ou au **03.26.59.86.00**, de nous rendre visite sur nos sites de Cumières ou Villevenard.

Ainsi, vous choisirez ou pourrez composer vous-même l'amendement de votre choix, que nous nous ferons un plaisir de vous livrer rendu "au pied de la vigne" en camion de 15 tonnes.

Vous trouverez ci-dessous un échantillon de notre gamme :



Mélange



Feuillu

ECORCES FEUILLUS
ECORCES RESINEUX
MELANGE FEUILLUS-RESINEUX
CRAIE - ECORCES/CRAIE - MULCH/CRAIE
MULCH ACTIVIGNE "GROSSIER" 20/80
AMENDEMENT VEGETAL ACTIVIGNE 0/20
TOURBE BRUNE
TERRE NOIRE
TERRE VEGETALE



ECORCES FRAICHES

100% ECORCES DE FEUILLUS

Densité : 280 à 350 kg/m³

C/N : 71

Dose Ha : 60 à 80 tonnes

100% ECORCES DE RESINEUX

Densité : 350 à 450 kg/m³

C/N : 82

Dose Ha : 80 à 100 tonnes

MELANGE FEUILLUS/RESINEUX

30% feuillu - 70% Résineux

Densité : 350 à 400 kg/m³ - C/N : 78

Dose Ha : 80 tonnes

MULCH ACTIVIGNE NFU 44051

Déchets verts de végétaux broyés et compostés - Calibre 20/80

Densité 250 à 350 kg/m³ - C/N : 28

Dose Ha : 80 à 100 tonnes

AMENDEMENTS POUR L'APPORT D'HUMUS

ECORCES + FUMIERS COMPOSTES

70% écorces feuillu-résineux
 30% fumiers de bovins compostés
 Densité : 500 à 600 kg/m³ - C/N : 20
 Dose Ha : 50 à 70 tonnes

AMENDEMENT VEGETAL ACTIVIGNE NFU-44051

Compost matières végétales
 Calibre 0/20
 Densité : 450 à 550 kg/m³ - C/N : 16
 Dose Ha : 50 à 70 tonnes

AMENDEMENTS POUR LA PLANTATION

TERREAU AMENDEMENT 100% VEGETAL

CALIBRE 0/20
 C/N : 15
 Densité : 500 à 600 kg/m³
 Dose Ha : 60 à 80 tonnes

TOURBE BRUNE

Décomposition végétale de Carex
 issue des Marais de Saint-Gond
 Densité : 1000kg/m³ - C/N : 13
 Dose Ha : 150 à 400 tonnes

- Nos écorces sont réceptionnées et triées sur nos plate-formes
- Livraison possible en camions 6x4 ou 8x4 (10 à 15 tonnes) et en semi-benne ou fond mouvant (25/28 tonnes)
- Pour des raisons de fiabilité pour nos adhérents, nous exprimons nos ventes en poids avec ticket de pesée.
- Nous tenons à votre disposition, des étalonnages réguliers pour vous permettre d'apprécier la densité de nos produits au cours de la campagne.
- Analyses produits fournies à votre demande.



Gamm vert

le goût du jardin

La Pastorale

Champagne Informations n° 156 - janvier 2016

Poterie, jardin, décoration de la maison,
vêtements-chaussants, fin de série

Soldes

*La Pastorale passe à l'heure des soldes...
du 6 janvier au 16 février 2016
VENEZ PROFITER DE -20 % à -70 %*

Granulés de bois

Cette année encore, nous vous proposons des pellets de grande qualité.

Nos granulés de bois sont certifiés DIN+, gage d'une qualité constante et contrôlée.

Economiques et performants, nos granulés 100% naturels vous procureront une chaleur confortable et douce.

**Vous aurez le choix entre le granulé
100% résineux
et un mélange de feuillus.**

Choisir nos granulés, c'est choisir la qualité :

- DIN+
- 100% bois naturel
- Aucun additif
- Pouvoir calorifique élevé : > 5,2 kWh/kg
- Traçabilité des produits finis

NOS SERVICES EN PLUS :

Livraison, charge du véhicule, disponibilité du produit
et des équipes, tarifs selon quantité...



CHAUFFAGE AU GAZ "OCHO"



*Avec des finitions soignées,
Ocho constitue un véritable objet
de décoration au design élégant.*

Compact et peu encombrant, il s'utilise d'une pièce à l'autre
très facilement grâce à son poids léger (11 kg) et ses 4 roulettes.

Prêt à l'emploi, Ocho intègre un détendeur certifié NF
pour une utilisation immédiate en toute sécurité
avec une Twiny butane Primagaz.

Grâce à sa puissance réglable de 1600 à 2500 W, Ocho s'adapte
à toutes les situations et vous apporte jusqu'à 49 heures d'autonomie.

Nouveautés

BOUTEILLES DE GAZ

La gamme complète de recharge est désormais
disponible dans vos magasins La Pastorale :

La **bouteille domestique de 13 kg** :
propane et butane pour tous vos besoins.

La **Twiny** :
la recharge de 6 kg pour chauffage Ocho,
barbecues et toute la maison.



La **bouteille carburation 13 kg**,
à usage professionnel,
pour vos appareils équipés
(chariots élévateurs...).



*Rendez-vous dans tous les
magasins La Pastorale !*

Plus de proximité, plus de services.

Flash Appro

Champagne Informations n° 156 - janvier 2016



A la vue des modifications profondes du marché désherbage en vigne débutées depuis déjà quelques années et de sa poursuite dans les années à venir, la CSGV a décidé de rentrer sur un nouveau marché et de vous proposer, en exclusivité, sur l'aire d'Appellation Champagne, l'intercep à disques : **ÉCOCEP**.

L'ÉCOCEP est un intercep à disques non-conventionnel, sans palpeur et à assistance partielle hydraulique (à la différence des matériels classiques dits « à lames » et nécessitant un flux hydraulique permanent).

Nous attirons votre attention sur la terminologie des termes employés lorsque l'on parle d'un ÉCOCEP : il comprend 2 disques, soit 2 demi-rangs. Sa composition est donc de 2 parallélogrammes, 2 descentes, 2 disques, 1 boîtier hydrauliques (2 accumulateurs et 2 manomètres) commandée par 1 boîtier électrique. Lorsque l'on parle d'un équipement, il s'agit en fait de 2 ÉCOCEP soit 2 routes (4 disques).

Basé sur le principe des amortisseurs sur azote comprimé, l'ÉCOCEP fonctionne grâce à une pression constante définie par l'utilisateur depuis le poste de pilotage via le boîtier électrique. Ce système nécessite un faible besoin hydraulique (8l/min à 40 bars pendant 10 secondes), plus besoin donc de groupe hydraulique additionnel !

Une fois les accumulateurs gonflés, l'ÉCOCEP travaille en autonomie, gain de carburant (consommation moyenne 4l/ha, source IFV), longévité des composants, réglage électro-hydraulique de la résistance à l'effacement à souhait...

Tous les aciers utilisés sont de type C45, très résistants et souvent utilisés en agriculture pour les gros efforts.

Le disque (soudé d'origine à 3 degrés vers l'avant) est en Hardox 500 (utilisé dans le TP et 3 fois plus résistant à l'abrasivité que l'acier courant) permet une puissance de pénétration frontale dans tous types de terroir (travaillés ou non). Sa rotation s'effectue sans moteur, uniquement avec la résistance au sol. Une grande inertie provoquée par une vitesse d'avancement comprise entre 3,5 et 6km/h est donc nécessaire et appréciable. L'assiette des disques peut être modifiée d'un simple coup de clé.

L'absence de palpeur permet un contournement total du cep tout en le respectant (aucune blessure), le travail dans les jeunes plants nécessite un tuteur jusqu'à l'âge de 3-4 ans.

La conception simple de l'ÉCOCEP de même que l'usage unique d'une dimension de boulon minimise, et les risques de panne et son temps de montage, sa fiabilité et sa praticité sont donc non-négligeables.

Tous les matériels de plus de 20 CV sont donc compatibles avec ce type d'interceps (enjameurs mécaniques ou hydrostatiques, chenillards...)

De nombreux outils peuvent être adaptés sur l'ÉCOCEP : buseuse, débuteuse, réflecteur range-terre, décavailleuse, disque vertical, roue de jauge, rouleau FAKA sur lames INOX, tondeuse sur le rang ou satellites... offrant un large choix de matériel pour un travail correspondant aux habitudes de chaque utilisateur.

Tous les composants de l'ÉCOCEP sont usinés et montés sur roulements de type SKF et sur graisseurs, l'entretien est donc simplifié à son maximum et à la portée de tous.

Notre équipe est à votre disposition pour toute information complémentaire et présentation de cette nouveauté 2016.



Flash Appro

Pour vous accompagner toujours plus loin, la CSGV a choisi de vous proposer un outil de traçabilité qui vous permet de prévoir et d'enregistrer vos pratiques dans les vignes.

Reconnu pour sa simplicité, Mes parcelles vous accompagne pour répondre aux réglementations et certifications viticoles (VDC et HVE).

Mes parcelles propose une palette complète de fonctionnalités :

1- Réaliser la cartographie de vos parcelles :

- Visualisation de l'ensemble de vos parcelles culturales
- Localisation des éléments liés à l'environnement
- Impression des vues de votre exploitation

2- Enregistrer vos pratiques :

- Enregistrement des travaux effectués sur chaque parcelle, du travail du sol à la vendange
- Edition de vos documents (registre phytosanitaire, fiche parcellaire...)
- Calcul automatique de l'IFT
- Suivi de toutes vos parcelles (viticoles/agricoles) sur le même logiciel

3- Gérer la fertilisation :

- Réalisation de votre Plan de Fumure
- Renseignement automatique du cahier d'épandage

4- Conduire votre certification :

- Mes parcelles permet de répondre à la plupart des exigences (VDC, HVE, Terra Viits...)

5- Gérer vos stocks et calculer vos marges :

- Calcul des stocks restants et utilisés
- Calcul des marges brutes et nettes (avec coûts de main d'œuvre et d'équipement)

6- Suivre la prestation de service :

- Enregistrement et consultation des interventions faites en prestation

7- Relier Mes parcelles à votre technologie embarquée

- Possibilité de communiquer avec les enjambeurs grâce à la norme ISOBUS

De plus, avec Mes parcelles Touch, vous pouvez réaliser vos saisies où que vous soyez avec votre iPhone ou votre smartphone Android.

*Une version spéciale Prestataires est également disponible.
Notre équipe est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.*

Votre abonnement comprend :



Equipements de Protection Individuel (EPI)

KIT CLASSIC

Comprenant :

- 1 masque A2P3
- 1 paire de lunettes-masque
- 3 paires de gants nitrile
- 3 combinaisons TYVEK Classic Plus



KIT CONFORT "Chenillard"

Comprenant :

- 1 masque 7500 A2P3
- 1 paire de lunettes-masque
- 2 paires de gants phytosanitaires
- 2 combinaisons TYCHEM F Grise



BLOUSE TYCHEM F

Plusieurs tailles disponibles.
EPI catégorie III, type PB (3)
Blouse avec des manches longues,
spécifique pour la préparation de bouillie.



SUR-BOTTES TYCHEM F

Protection des pieds et mollets
contre les renversements et éclaboussures
de produits phytosanitaires.
Se positionne par-dessus
les chaussures de travail.



BOTRYTIS



PROGRAMME CONSEIL 2016

3- CONSEILS DE TRAITEMENT

A-LA GESTION DES RESISTANCES

La surveillance réalisée par le CIVC montre :

- une **résistance spécifique** au TELDOR, SCALA, FLEURUS, JAPICA, CANTUS, PROLECTUS

- **aucune souche résistant** spécifiquement au GEOXE

Par précaution, nous vous conseillons une alternance pluriannuelle des familles chimiques concernées par la **résistance spécifique**.

B-Lutte **systématique** et **efficace** contre les VERS DE LA GRAPPE

C-Soigner la qualité de **pulvérisation** en visant les grappes et en utilisant un **adjuvant** performant STICMAN 0,1% (en dernier dans la cuve).

1- IMPORTANCE DES MESURES PROPHYLACTIQUES

Choix du porte-greffe et du cépage adaptés
Choix du clone moins sensible
Fumure azotée modérée
Lutte anti-tordeuses et oïdium sans faille
Travaux en vert soignés (effeuillage)

2- IMPORTANCE DES TRAITEMENTS PREVENTIFS

La floraison est une période d'hyper sensibilité de la grappe à Botrytis Cinerea.



1 traitement en A
= 50% efficacité



2 traitements A+B
= 65% à 70% d'efficacité

i La contamination peut se produire au moment de la fleur, même en période ensoleillée. Les spores sont dans l'air et une rosée suffit.

PROGRAMME BOTRYTIS 2016

Fin floraison



GEOXE WG 1 kg



Biocontrôle : SERENADE MAX 2 kg/ha

Méthodes de lutte alternatives : travaux en vert, enherbement...

Début fermeture de la grappe

PROLECTUS 1,2 kg ou TELDOR 1,5 kg
ou **FLEURUS 2,5 l**



D- RESPECT DES DAR (Délai Avant Récolte)

. **GEOXE** : 60 jours . **FLEURUS** : 35 jours

. **PROLECTUS** : 14 jours . **TELDOR** : 14 jours . **SERENADE MAX** : 1 jour

GESTION DE L'OÏDIUM EN 2016

Réchauffement climatique ou pas, la situation épidémique de l'oïdium évolue constamment en Champagne. En 2016, pour la première fois depuis certainement l'histoire de la protection phytosanitaire du vignoble champenois, le nombre de traitements anti-oïdium a dépassé celui des anti-mildiou :

- Nombre de passages oïdium = 7,4 - Nombre de passages mildiou = 6,7

De nombreux facteurs influencent la qualité de protection d'une parcelle de vigne :

- Le cépage Chardonnay reste le plus sensible.
- Le climat du printemps influence la précocité des contaminations donc la gravité de l'épidémie.
- La qualité de pulvérisation face par face est gage de réussite.
- Le choix des produits et le respect des cadences sont importants.
- Le stade de début de protection et la gestion de fin de protection ne sont pas facile à appréhender.

Actuellement, nous utilisons deux outils d'aide à la décision pour tenter de connaître la dynamique de l'attaque et conseiller au mieux les viticulteurs pour déclencher la protection dans le cadre de la **viticulture durable**.

Afin de collecter des données "spécifiques Champagne" en nombre suffisant et de façon indépendante, la CSGV a lancé en 2015 des monitorings sur **10 parcelles** avec l'Union Nationale IN VIVO et **10 parcelles** avec notre Union Régionale AREA. L'objet de cette étude a été une caractérisation de la sensibilité à différents modes d'action (Qol, AZN, IDM, SDHI...) de populations d'oïdium de la vigne prélevées sur des grappes de parcelles de nos adhérents. Les résultats confortent nos choix de stratégie de lutte anti-oïdium délivrée via la plaquette "PROTECTION DE LA VIGNE 2016" et ensuite dans les "VITI FLASH" en cours de saison.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous, les préconisations qui en découlent.

FAMILLES	RESISTANCE EN CHAMPAGNE	PRECONISATIONS 2016	PRODUITS CONSEILLES 2016
Qol	OUI	1 maxi par an, associé	LUNA SENSATION - COLLIS
IBS	OUI	1 à 2 maxi par an, associé et en alternance	DYNALI - TSAR - TALENDO EXTRA
AZN	OUI	1 maxi par an, associé	TSAR - SORMIOU - TALENDO EXTRA
SDHI	NON	2 maxi par an, en alternance mais ! 1 Qol	LUNA SENSATION - COLLIS
APK	NON	2 maxi par an, en alternance	VIVANDO - KUSABI
Amines	NON	3 maxi par an, en alternance	PROSPER - HOGGAR - SPIROX
Phénol	NON	4 maxi par an intervalle minimum de 10 jours entre 2 applications	KARATHANE 3D
MINERAUX : - Soufre - Bicarbonate de K	NON	Persistance d'action : 10 jours ou 20 mm de pluie	THIOVIT JET - MICROTHIOL DISPERS HELIOSOUFRE - FLUIDOSOUFRE ARMICARB

LE DESHERBAGE EN 2016

Nous vous conseillons de regarder la plaquette "désherbage" 2016 pour toutes les conditions d'utilisation

1- REGLEMENTATION

L'arrêté préfectoral du **21 avril 2005** impose :

De ne plus désherber chimiquement l'inter-rang sur au moins une parcelle de l'exploitation

Méthodes alternatives:

Epandage d'écorces, désherbage mécanique, enherbement semé, biocontrôle

D'enherber obligatoirement

les contours de parcelles : talus, fossés, chevets, fourrières...

De ne plus désherber en plein entre le **1er septembre** et le **31 janvier**

! ZNT (Zone de Non Traitement) de **5 mètres** le long des cours d'eau partout en Champagne.

2- REGLEMENTATION GLYPHOSATE

Un avis du **8 octobre 2004** émanant du Ministère de l'Agriculture et paru au Journal Officiel, a modifié les conditions d'application des spécialités à base de **glyphosate**. Redéfinition des doses en fonction des adventices à contrôler :

Graminées annuelles	1440 g/ha	Vivaces	2880 g/ha
Dicotylédones annuelles	2160 g/ha	Dévitilisation avec panneaux récupérateurs (200 l d'eau/ha)	2880 g/ha

Une quantité maximale de matière active de **2200 g/ha/an**, est instaurée en zone viticole (sauf pour la dévitilisation)

3- STRATEGIE DE DESHERBAGE 2016

FEVRIER/MARS		PRE-DEBOUREMENT	MAI/JUIN	
<u>Racinaires</u> :	Pledge 1,2 kg Emir 3,5 l	<u>Racinaires</u> : Cent 7 8 l ou Boa 0,35 l ou Katana 80 g <u>Mixte</u> Chikara Duo 3 kg <u>Foliaires</u> : Guild 4 à 8 l Glyphosate 3 à 6 l Stratos Ultra (graminées) 2 à 4 l	<u>Racinaires</u> :	Boa 0,35 l Basta 5 l/ha ou 2,5% Glyphosate 3% (avec cache) Guild 4 à 8 l (avec cache) Stratos ULtra (graminées) 2 à 4 l Beloukha 8% ou 16 l

Méthodes alternatives : épandage d'écorces, désherbage mécanique, enherbement semé, Beloukha...

4- PRODUITS RACINAIRES A POSITIONNEMENT HIVER

PLEDGE 1,2 kg/ha

Produit à l'efficacité la plus complète, il contrôle les deux adventices difficiles que sont la **Mercuriale** et le **Géranium**.

Conseils CSGV :

- Acidifier l'eau avec PHYDEAL à 0,25% ou ELTON 0,5% pour éviter l'hydrolise alcaline
- Préférer des parcelles ayant reçu des écorces

EMIR 3,5 l/ha

Arrêt utilisation
30 mai 2017

Produit à positionner à partir de février et jusqu'à 1 mois avant débourrement. Grâce à la combinaison de 2 substances actives, EMIR représente une alternative intéressante.

Ses points faibles sont la mercuriale, le chénopode, le mouron.

Le principal atout de l'EMIR, c'est la possibilité d'associer un herbicide foliaire à base de glyphosate ou GUILD.

ATTENTION : Malgré un large spectre d'efficacité de ces deux produits, nous vous conseillons vivement de faire un contrôle de vos parcelles **avant le débourrement**. En effet, l'**ÉRIGERON** n'est pas bien contrôlé par ces molécules et nécessite parfois un passage avec un herbicide foliaire à base glyphosate ou GUILD.

5- PRODUITS RACINAIRES A POSITIONNEMENT PRINTEMPS

BOA 0,35 l/ha

Nouvelle famille chimique pour désherber avec une application en prélevée. Son spectre uniquement anti-dicotylédones et sa rémanence courte nécessitent une utilisation en programme ou association avec d'autres herbicides.

CENT 7 8 l/ha

Produit à appliquer sur des sols n'ayant pas reçu d'écorces l'année précédente. Sa sélectivité parfaite permet l'entretien du sol des jeunes vignes

KATANA 80 g/ha traité

Autorisé en application localisée sur le rang. Le Fluzasulfuron est un herbicide à large spectre pénétrant dans les adventices par voie racinaire (prélevée) et foliaire en partie. Application conseillée en pré-débourrement stricte. L'utilisation du Katana provoque une inversion de flore immédiate vers la MORELLE Noire. Vous devez donc pratiquer l'alternance des programmes de désherbage.

L'utilisation de Katana reste sous l'entière responsabilité de l'utilisateur.

Ne pas appliquer sur des sols hydromorphes ou sur des vignes en mauvais état végétatif

CHIKARA DUO : 3 kg/ha traité

Autorisé en application localisée sur le rang. Correspond à 80 g/ha de Katana avec du glyphosate. L'utilisation de CHIKARA DUO reste sous l'entière responsabilité de l'utilisateur

Ne pas appliquer sur des sols hydromorphes ou sur des vignes en mauvais état végétatif

6- DESHERBAGE MIXTE Graminées + dicotylédones

En cas de présence simultanée d'adventices de type varié, et notamment de Ray Grass dans vos vignes au printemps, nous vous conseillons :

STRATOS ULTRA 2 à 4 l/ha + GUILD 6 l/ha

2 l sur graminées annuelles
4 l sur RAY GRASS

➤ Ces 2 produits sont à action foliaire et systémique :

➤ Efficacité en post-levée des adventices

➤ Utilisation par temps poussant

➤ Cette association peut s'appliquer dans les jeunes plantations dès la troisième feuille



NB :DAR = 90 jours

Les offres du Service Technique

VITICULTURE DURABLE EN CHAMPAGNE ET HVE



Vous souhaitez valoriser votre travail dans les vignes, la Viticulture Durable en Champagne et HVE sont des certifications environnementales qui permettent de mettre en valeur vos pratiques. Ces certifications sont un des moyens pour augmenter les performances économiques et écologiques de votre exploitation.

FORMATION COLLECTIVE

Lors de la formation qui se déroule sur 2 jours, nous vous expliquons, au cours de la première journée, les 125 points du référentiel technique élaboré par le CIVC. Lors de la seconde journée, nous vous transmettons un rapport individuel et l'analyse du groupe ainsi que les points présentant le plus de difficultés. Nous aborderons également les thèmes techniques afin de compléter et illustrer les 8 thèmes du référentiel.

Catégorie	Date	Organisme	Lieu	Financement
Décideur Exploitation	23 février et 8 mars 2016	CRFPS	CSGV EPERNAY	VIVEA

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Le Service Technique de la CSGV vous propose un accompagnement individuel sur mesure jusqu'à l'audit blanc.

Selon les options choisies, nous établirons ensemble vos besoins pour accéder à la certification avec le plus d'aisance, en vous apportant les pièces suivantes :

- Les documents administratifs et réglementaires pour alléger vos démarches
- Un cahier des charges d'exploitation pour vous simplifier la traçabilité
- Le calcul des différents ratios (Nodu, QSA, IFT, SET...)
- Vos cartes parcellaires
- Votre auto-diagnostic de l'exploitation

Nous terminons ce service par un **audit blanc** permettant d'aborder la certification le plus sereinement possible.

SUIVI PARCELLAIRE INDIVIDUALISÉ

"La surveillance de vos parcelles par la CSGV"

VOUS AVEZ BESOIN

- D'observations régulières de vos parcelles proches ou éloignées de votre exploitation
- D'un conseil adapté à votre situation et individualisé
- D'optimiser l'utilisation de vos produits phytosanitaires
- D'un accompagnement afin de réaliser vos objectifs viticoles
- D'avertissements rapides en cas de pression parasitaire tout au long de la saison

NOTRE SERVICE :

- L'observation de votre/vos parcelle(s) toutes les 1 à 2 semaines en fonction des stades de la vigne
- Un diagnostic cultural après chaque visite envoyé par e-mail à vous, à votre technicien ou prestataire
- Un accompagnement pour l'adaptation du programme de traitement en saison
- Une prise en compte des spécificités de votre terroir et de vos cuvées
- Un échange permanent avec le technicien
- Un bilan de campagne en fin de saison avec la remise d'un dossier complet et la préparation de la campagne suivante



D'avril à septembre, votre vigne est sous surveillance

DIAGNOSTIC SOL

"Quel entretien et quelle fertilisation pour vos parcelles ?"



NOTRE SERVICE COMPREND :

- Diagnostic des carences foliaires
- Évaluation de la fertilité de vos sols
- Description d'un mini-profil de sol
- Déterminer la fertilisation
- Utilisation des plantes indicatrices et d'indicateurs de la vie biologique du sol

A réaliser avec vous sur la parcelle ; ceci permettant un échange technique de qualité.

PRISE EN COMPTE

- De votre équipement en matériels pour une préconisation ajustée
- De vos objectifs quantitatifs et qualitatifs de production
- Des spécificités de votre terroir



APPORTEZ UNE SOLUTION AGRONOMIQUE A VOS PARCELLES DIFFICILES !

CERTIPHYTO



Le **Certiphyto** est **OBLIGATOIRE** depuis le **26 novembre 2015** pour l'achat, l'application et la facturation des produits phytosanitaires.

Un exploitant doit avoir le **Certiphyto Décideur Exploitation**, excepté s'il a recours aux services d'une tierce personne (prestation ou entraide).

Les salariés d'entreprise en contact avec les produits phytosanitaires sont également soumis à l'obligation d'avoir le **Certiphyto Opérateur Exploitation** pour leur application.

Depuis le **13 octobre 2014**, les exploitants ayant un Certiphyto Décideur d'Exploitation peuvent réaliser une prestation d'application de produits phytosanitaires pour aider, par exemple, un voisin, de la famille, etc... si la surface totale est de **moins de 30 ares**, sinon il faut avoir recours à :

- un contrat d'entraide
- intervenir au sein d'une CUMA
- être agréé prestataire.

Catégorie	Date	Organisme	Lieu	Financement
Ci Décideur Exploitation	1er et 2 mars 2016	CRFPS	CSGV EPERNAY	VIVEA
Ci Opérateur Exploitation et Ci Opérateur travaux et services	22 et 25 février 2016	CRFPS	CSGV EPERNAY	FAFSEA

Renseignez-vous sur les modalités de ces services auprès du Service Technique et contactez :

Aurélien CHANTREL - 06.35.31.41.78 Aurore LEMAIRE - 06.23.95.86.99 Olivier MAZET - 06.29.89.31.88

Les laboratoires Oenolia Conseil Champagne sont implantés au cœur du vignoble, à Epernay et Bar-sur-Seine, respectivement depuis 2009 et 2010. Cette proximité géographique ainsi que l'implication de nos œnologues conseils nous permettent une forte réactivité lorsque vous faites appel à nos services. Nos laboratoires vous proposent des solutions analytiques à chaque étape de l'élaboration de votre Champagne avec des analyses, rendues ou non, sous accréditation ainsi qu'une vinification adaptée à la typicité de vos cuvées.

L'accréditation, qu'est ce que c'est ?



Depuis le 1^{er} janvier 2015, le laboratoire Oenolia Conseil Champagne d'Epernay est accrédité selon la norme internationale NF EN ISO/CEI 17025 qui régit les principes du système de management de la qualité dans les laboratoires. Notre laboratoire est en conséquence audité de façon cyclique par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation), organisme indépendant de certification qui délivre cette accréditation.

Notre système qualité est jugé pertinent et adapté à nos besoins. Il nous permet de satisfaire à vos exigences en vous fournissant des résultats justes et fiables dans un délai raisonnable (48 heures maximum).

Pour cela, nous devons entre autre, veiller à la qualification de notre personnel, à la traçabilité au cours du processus d'analyse, à l'entretien de nos équipements de mesure, à la surveillance, tout en améliorant en permanence notre système qualité.

Cette accréditation est une reconnaissance de notre laboratoire qui vous permet d'avoir confiance dans la qualité de nos résultats et nous permet de vous fournir les analyses officielles nécessaires aux dossiers pour l'export, aux concours, mais également les déclarations de conformité aux cahiers des charges des différentes AOP et IGP.



Un rapport d'accréditation rendu sous accréditation est reconnaissable grâce à l'apposition du logo Cofrac.

La convention d'accréditation n°1-5790 précise la validité et la portée d'accréditation de notre laboratoire d'Epernay. Les résultats de l'ensemble des paramètres figurant dans notre portée sont rendus sous accréditation. L'organisation de notre système qualité est détaillée et présentée dans notre Manuel Qualité. Celui-ci est à votre disposition et consultable sur simple demande au laboratoire d'Epernay.

Demande de rapport d'analyse officielle (Export/Concours) - Mode d'emploi

Pour satisfaire à vos exigences, il est nécessaire de formaliser votre demande d'analyse en précisant les paramètres nécessaires ; ceux-ci varient selon le pays d'exportation ou le concours. Bien que nous disposions de bilan par pays ou concours, il est préférable de consulter l'organisateur du concours ou votre exportateur qui auront accès à la réglementation en vigueur.

Votre demande d'analyse doit être formalisée pour une question de traçabilité et doit comporter obligatoirement vos coordonnées, le type de bilan analytique demandé, l'identification précise de la cuvée analysée (Appellation, mention relative au dosage, identification de la cuvée, numéro de lot).

Des formulaires spécifiques de demande d'analyse officielle sont à votre disposition au laboratoire et peuvent vous être envoyés sous format informatique. Notre équipe est disponible pour vous aider à formuler votre demande d'analyse.

Numéro de lot - Réglementation et intérêt

Pour garantir la traçabilité des cuvées commercialisées, un numéro de lot doit être attribué. La numérotation des lots est obligatoire et utile ; il s'agit du seul lien entre l'origine de la bouteille et le consommateur final. En cas de problème(s) identifié(s) (dangers ou défauts), cette numérotation permet de repérer, de rapatrier et de traiter une partie de la production et non la totalité.

Le numéro de lot fait partie des mentions obligatoires qui doivent systématiquement figurer sur toute bouteille mise à la consommation (cf. Règlement (CE) 607/2009 du 14 juillet 2009 et Décret n°2012-655 du 4 mai 2012).

Lors de la commercialisation à l'export, à la frontière, le lot de bouteille doit correspondre à celui du certificat d'analyse et du dossier d'exportation.

Votre numéro de lot peut être plus ou moins complexe et comporter plusieurs informations. Par exemple : LT2013 qui correspond à Lot Tradition, Tirage (ou vendange) 2013 ou encore, LT2013090315 qui correspond à Lot Tradition, tirage 2013, dégorgement du 09/03/2015.

L'attribution d'un numéro de lot peut s'inscrire dans une démarche de traçabilité permettant de retrouver l'historique, l'utilisation ou la localisation d'un vin. La traçabilité n'est pas obligatoire, mais celle-ci est un outil d'amélioration qui peut s'inscrire dans une démarche HACCP.

Le Service Champagnisation peut vous proposer le marquage de vos numéros de lot sur bouteille, coiffe, étiquette, lors du tirage et/ou du dégorgement. N'hésitez pas à nous consulter sur ce sujet !



Laboratoire d'Epernay : 03 26 55 18 27 (site accrédité)

Laboratoire de Bar sur Seine : 03 25 29 29 10



CAMPAGNE HIVER ZEP

Le froid est proche.

Même si la neige n'est pas présente, il vous faut penser à préserver vos différents matériels des intempéries et du froid. **ZEP INDUSTRIE**, spécialiste dans l'entretien et la maintenance industrielle, vous propose avec notre concours, une gamme sélectionnée, adaptée à vos besoins.

PROMOTION ZEP

Jusqu'au 31 mars 2016, pour l'achat de 5 produits, nous vous offrons le 6^e (identique ou différent), à choisir dans la gamme ZEP (dont la valeur sera inférieure ou égale aux précédents articles).

CAMPAGNE TIRAGE 2016

Vous allez entamer votre campagne de tirage 2016.

A cet effet, nous vous proposons tout un éventail de caisses métalliques adaptées à vos besoins.

SOLUTION 1 : Le racktainer (caisse métallique monobloc ou repliable)



Racktainer CSGV
Stockage latte et pointe
Calages amovibles



Racktainer "Champagne"
Stockage latte
Calages amovibles



Racktainer "Champagne"
Stockage latte
Calages soudés

SOLUTION 2 : La caisse de remuage



Caisse remuage fil
Adaptée du tirage
au remuage



Caisse monobloc
idéale du tirage
au dégorgement



Conteneur
adapté aux
grosses unités

A chaque souci, nous vous proposons une solution adaptée. Alors, n'hésitez pas à consulter nos techniciens.

FILTRATION DES VINS

La préparation des vins implique souvent une filtration.

Cette opération peut avoir lieu avant passage au froid (pré-filtration) ou après passage au froid (filtration finale).

Les procédés de filtration mis en œuvre sont les suivants :



Filtre à plaques
Vin/mise stérile
Plaque cellulose



Filtre lenticulaire
Vin/mise stérile
Module cellulose



Filtre alluvionnage continu
Moût, vin jeune, passage au froid
Kieselguhr, coton, cellulose



Filtre tangentiel céramique
Moût, vin jeune, passage au froid, mise stérile
Support céramique
(Garantie 10 ans)

La CSGV et ses filiales

Champagne Informations n° 156 - janvier 2016



CG PACKAGING

2 métiers
chez CGP :
l'habillage et le co-packing
de vos flacons d'un côté
et une **aide administrative**
et/ou transport à l'export
de l'autre.



Créée

en 1947, la Coopérative du Syndicat
Général des Vignerons est votre coopérative
d'approvisionnement. Sur son fronton est écrit « **Tout pour la
vigne et le vin** » et l'ensemble de son personnel s'efforce, chaque jour,
de répondre au mieux à ce slogan. Implantée sur l'ensemble du vignoble
Champenois au travers de ses 18 magasins, la CSGV a l'ambition de vous apporter
l'ensemble de vos besoins du Cep de vigne jusqu'à la flûte de Champagne :

Un service technique composé de 4 personnes qui testent, référencent, analysent la vigne
et les produits afin de vous présenter un calendrier de traitement et d'entretien des sols ainsi
qu'une palette de services (suivi parcellaire, diagnostic sol, réglage pulvérisateurs, formations
(HVE, VDC, Certiphyto), solutions de traitement des effluents viticoles en collectif ou en individuel...)

Une équipe commerciale vigne composée de 20 technico-commerciaux est à votre disposition pour
répondre à l'ensemble de vos questions ou besoins sur la vigne et le vin. Elle est épaulée par une équipe
de 4 commerciaux tout spécialement dédiée au matériel (cuves, pressoirs, pompes, nettoyeurs...)

Un SAV composé de 6 personnes avec l'appui de personnel détaché dans les magasins de proximité.
Ce service est à votre disposition pour la révision, la réparation ou la remise en conformité des matériels
électroportatifs (séccateurs et lieurs), des pompes, nettoyeurs et autres matériels...

Un service personnalisation composé de 4 personnes qui se tient à votre disposition pour
tous vos besoins d'individualisation de muselets, caisses, étuis, roll-up, affiches, étiquettes...

Un service Champagnisation composé de 29 personnes qui se tient prêt pour vos chantiers
de tirage, de dégorgement, de transvasage ou de transfert. En effet, la CSGV
a investi en 2014 dans un robot qui vous permet de conditionner vos bouteilles
en caisses lors d'un tirage ou d'effectuer post-tirage des transferts
de caisses bois en caisses fil. Ce service est aujourd'hui
équipé de 8 chantiers de tirage et 9 chantiers
de dégorgement.

CHAMPAGNE
emballage

**Votre spécialiste
de la bouteille.**
Son équipe de 4 chefs
de secteurs épaulée
par les technico-commerciaux
de la CSGV saura vous conseiller
sur tous vos contenants
en verre qu'ils soient standard
ou personnalisés
(forme ou gravure).

La Pastorale

C'est
le pendant
de la CSGV pour
la partie non réservée
aux professionnels.
Vous y trouverez les univers
des vêtements-chaussants,
jardin et potager, ménager,
univers du chauffage
mais aussi cadeaux
et bien-être.

Novale
La fertilisation exacte

Vos vignes ont besoin
de produits foliaires,
de fertilisation liquide au sol
ou de correcteurs, **la société Novale**
est la solution à vos problématiques.
Fruit d'une collaboration
avec un acteur majeur
de la fertilisation en France,
Novale possède 2 sites
de fabrication dont l'un est situé
dans les locaux de la CSGV.



Un équipe à votre
service pour l'analyse
de vos vins et l'élaboration,
à vos côtés, de vos cuvées
d'exception. O2C est
accréditée COFRAC
afin de vous accompagner
également à l'export.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. CLAUSE GÉNÉRALE

Les ventes réalisées par le vendeur sont soumises aux présentes conditions générales ainsi qu'aux dispositions contractuelles prévues par les formules types applicables aux ventes d'approvisionnement de tous produits, équipements, instruments et services lorsqu'elles ont été formellement acceptées par le vendeur.

Toute commande de produits ou de services implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achats, sauf accord dérogatoire exprès et préalable du vendeur.

Les présentes conditions générales de vente sont affichées dans tous les points de vente du vendeur, afin que les acheteurs en aient une parfaite connaissance.

2. ACCEPTATION des COMMANDES

Les commandes n'engagent le vendeur que lorsqu'elles ont été confirmées par écrit et ont fait l'objet de l'approbation du vendeur.

Le vendeur se réserve le droit de réduire ou de fractionner toute commande de l'acheteur présentant un caractère anormal au plan quantitatif ou en cas de risque d'insolvabilité de l'acheteur, après l'en avoir avisé par écrit, sans que cela n'ouvre droit pour lui à quelques indemnités ou dommages et intérêts d'aucune sorte.

3. LIVRAISON des PRODUITS

Le vendeur livre au fur et à mesure de ses disponibilités. Il n'est pas responsable des retards ou de la non exécution des commandes résultant du mauvais temps, de l'incendie, des grèves ou autres conflits de travail, de l'arrêt des transports, du fait du prince ou en cas de force majeure.

Le délai de livraison est donné à titre indicatif et sans garantie. Le dépassement de ce délai ne peut donner lieu à indemnité. Toutefois, l'acheteur non livré à la date indicative de sa commande, pourra annuler tout ou partie de sa commande 10 jours après mise en demeure restée infructueuse.

Les marchandises, même expédiées franco, voyagent aux risques et périls du destinataire qui devra faire toute réserve auprès du transporteur, seul responsable en cas de retard de livraison, vol ou avarie en cours de route.

Lors de leur arrivée, il appartient à l'acheteur de reconnaître l'état des marchandises avant de procéder à leur déchargement, il est le seul qualifié pour faire des réserves dans les formes légales auprès du transporteur. Dans ce cas, il devra informer le vendeur dans les mêmes délais, à défaut la livraison sera réputée parfaite, et aucune réclamation ultérieure ne pourra être acceptée.

Toute réclamation, pour être valable, devra être adressée au vendeur dans les formes légales au plus tard dans les quarante huit heures après réception de la marchandise. Le traitement, la transformation ou la modification de quelque manière que ce soit des marchandises livrées vaut renonciation à tout recours contre le vendeur pour quelque nature que ce soit.

4. TARIF- PRIX

Les ventes sont facturées sur la base du tarif en vigueur du mois de livraison des marchandises.

Sauf dispositions contraires convenues par écrit avec l'acheteur et sauf dans l'hypothèse ou les produits ou matériels sont mis en dépôt chez l'acheteur, la livraison des produits ou matériels déclenche la facturation.

De même, sauf dispositions contraires convenues par écrit avec l'acheteur, la réception des prestations déclenche la facturation.

Les prix s'entendent toujours hors taxes.

5. CONDITIONS de PAIEMENT - PÉNALITÉS - ESCOMPTE

Ventes de produits ou de services aux adhérents

Les marchandises vendues à des adhérents sont payables dans le délai de 30 jours fin de mois à la date de facture. Pour des actions ponctuelles ou spécifiques ou en cas de délai impératif de paiement des conditions de règlement différentes peuvent être appliquées et portées préalablement à la connaissance de l'ensemble des adhérents.

Ventes de produits ou de services aux tiers

Les marchandises vendues à des tiers sont payables comptant sans escompte, sauf accords particuliers conclus avec l'acheteur.

Pénalités : Le non paiement total ou partiel d'une facture à l'échéance fixée entraînera :

- la déchéance du terme pour la totalité des créances, toute les sommes dues par l'acheteur devenant de plein droit immédiatement exigible, même si elles ont donné lieu à des traites.

- la suspension de plein droit de toute commande ou de toute livraison nouvelle ou en cours, sans que l'acheteur ne puisse réclamer quelques dommages et intérêts que ce soient.

- l'exigibilité de plein droit, après l'envoi à l'acheteur d'une mise en demeure préalable, d'intérêts de retard sera de 3 fois le taux légal qui courra jusqu'à la date de parfait paiement du prix en principal, frais et accessoires.

Est due également une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros conformément aux articles L 441-6 et D 441-5 du code commerce.

- la refacturation de tous les frais générés par le recouvrement contentieux des sommes dues.

- la perte de toutes les réductions de prix immédiates ou différées octroyées par le vendeur à l'acheteur et non encore réglées au jour de la constatation du défaut de paiement.
- et la modification des délais de paiement, toute somme due devant être payée comptant à la commande par l'acheteur.

Conditions d'escompte : Un escompte, au taux mentionné sur la facture, sera consenti à l'adhérent sous réserve de paiement au comptant.

6. DISPOSITIONS RELATIVES A LA VENTE DE MATERIEL

Les matériels sont garantis uniquement contre les vices de fonctionnement pour la durée fixée sur la facture. La garantie est exclue si le vice de fonctionnement résulte d'une intervention de l'acheteur sur les matériels ou s'il provient d'une mauvaise utilisation de ceux-ci par l'acheteur.

Les défauts et détériorations provoqués par l'usure naturelle ou par accident extérieur sont exclus de la garantie. En aucun cas, la garantie donnée par le prestataire ne pourra excéder celle donnée par le fabricant des matériels. Au titre de la garantie, le prestataire ne sera tenu qu'au remplacement, à ses frais, des pièces reconnues défectueuses par ses services.

7. DISPOSITIONS RELATIVES AUX PRESTATIONS DE SERVICES

La prestation est décrite dans la commande ou proposition de contrat. La prestation est exécutée avec les moyens et le personnel du choix du prestataire.

Le prestataire est assuré pour la réparation de dommages dont il pourrait être civilement responsable du fait de l'intervention de son personnel.

Dans tous les cas le client a 24 heures à compter de la réalisation pour signaler tout dommage occasionné par le prestataire. Au delà, le client s'interdit de rechercher en quoi que ce soit la responsabilité réelle ou prétendue du prestataire.

Le client s'engage, tant en son nom que pour celui de ses assureurs, à renoncer à tout recours à l'encontre du prestataire au delà des garanties fixées par l'attestation d'assurance délivrée par la compagnie.

Le prestataire ne peut en aucune façon être tenu responsable des dommages qui auraient pour cause, même partielle, la défectuosité de la chose du client, de ses installations ou qui résulterait d'un fait imputable en tout ou partie à son personnel.

Il est précisé que les consommations d'eau et d'électricité sont fournies gratuitement par le client pour l'exécution de la prestation, les alimentations devant être conformes.

8. RÉSERVE de PROPRIÉTÉ

Les marchandises livrées demeurent la propriété du vendeur jusqu'au complet règlement du prix.

A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, le vendeur pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit si bon semble au vendeur et les acomptes déjà versés lui resteront acquis à titre de clause pénale.

Dans tous les cas, le marché inclut une convention de dépôt jusqu'à complet paiement du prix. La revente ou la transformation est cependant autorisée. Dans ce cas, l'acheteur devra céder au vendeur les créances nées de cette revente ou la propriété de l'objet résultant de la transformation des marchandises livrées.

Les marchandises livrées pourront être revendiquées, tant dans le cadre des articles L.624-9 et suivants du code de commerce, qu'indépendamment de tout redressement ou liquidation judiciaire.

Les marchandises resteront la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix mais l'acheteur en deviendra responsable dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques.

L'acheteur s'engage, en conséquence, à souscrire, dès à présent, un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des marchandises désignées.

9. ATTRIBUTION de JURIDICTION

Les litiges seront soumis aux modalités contractuelles prévues dans le cadre des formules types lorsqu'elles ont été convenues.

Dans tous les autres cas, les litiges relatifs aux relations de la société avec ses adhérents ou tiers seront portés devant le tribunal compétent dont dépend le siège de la société « vendeur ».

Cette attribution de compétence vaut également en cas de pluralité de défendeurs ou appel en garantie et seule la loi française sera applicable.

Les Petites Annonces

Champagne Informations n° 156 - janvier 2016

A VENDRE

Cuves en émail "Brauthite" paragalbées, équipements standard avec vannes en bronze et pieds boulonnés Robinetterie en Ø 40 - 1 x 26 hl et 2 x 22 hl vendu 20 €/hl

Belon inox pour pressoir 4000 kg - 3 compartiments (25 hl, 6 hl, 4 hl) - 3.200 € à négocier
Tél. : 03.26.58.32.47 06.75.46.76.25

2 congés inox très bon état - 200 € les deux
Tél. : 06.72.73.57.99

Ancienne balance à céréales en bois et fer - 35 € - Plusieurs tables, une en noyer de forme ovale 200 €, une en bois peint 40 €, une en résine chêne clair 40 €, une en pin avec carrelage sur le dessus 40 €
Tél. : 06.72.73.57.99

Bureau en chêne 200 € - secrétaire en acajou 300 € - commode en hêtre 200 € - ancien banc d'écolier 100 € - canapé en rotin 40 € - bain de soleil en teck 100 €
Tél. : 06.72.73.57.99

Divers : lustres anciens (porcelaine, laiton) de 30 à 60 €, 2 lanternes extérieures en laiton très grandes 200 € chacune - Tél. : 06.72.73.57.99

1 trempo bouchons marque CHAYOUX - 1 pompe à vin centrifuge 80 H marque GEFFROY SIMA le tout en excellent état - Prix à débattre - Tél. : 06.15.84.71.58

COTE DES BLANCS, maison de vigneron, grande cave capacité > 100.000 bouteilles, monte-charge, cellier, sous-sol, 2 grands garages, salle de réception, 2 bureaux, chaufferie, grenier - Habitation : garage 1er étage : entrée, cuisine, 1 salon salle à manger avec insert, salle de bains avec douche, chambre avec placard, terrasse avec barbecue, véranda - 2e étage : 2 chambres, dressing, salle de douche, grenier
Bien située pour la vente - Tél. : 03.26.66.39.20

Pendillards 6 rangs, repli hydraulique, chariot de dépose, pompe, 2 bacs blancs de 300 l, le tout en bon état, cause retraite - Tél. : 06.82.43.99.54

DTF65 avec porte outils et charrue Boisselet - 3 paires intercepts Belhomme - 2 caisses portées pour vendanges - Machine à habiller Dumont 3 postes presque neuve - Tank à lait en inox - Tonneaux de 2006 pour vinifier en très bon état - Diverses cuves émail - Remorque SARIS cloisonnée - Tél. : 03.26.53.78.61

Palettes en bois : 30 pour 500 bouteilles et 6 pour demi-bouteilles - 2 palettes neuves pour Symphonie
Prix à débattre, en lot ou à l'unité ou à échanger
Tél. : 03.26.58.66.60 ou 09.88.15.73.60

Buggy P.G.O. 250, année 2005, 3800 km, capote intégrale (pluie), coupe batterie - Prix 2.950 €
Tél. : 03.26.73.88.79

Sauterelle pour évacuation des aignes avec tapis caoutchouc pour pressoir jusqu'à 12.000 kg, sur roues, avec flèche, 380 V. état neuf. prix à débattre : 2.500 € -
Tél. : 03.26.58.42.53

Cuve inox 316, cylindrique, BSA, 15 hl
Tél. : 07.78.46.14.08

IVECO 35C12 hpi benne - 165000 km, double cabine, TBE, année 2006 - Prix à débattre - Tél. : 06.80.04.49.16

A VENDRE

Manchons PLANET de protection rongeurs, partie H grillagée, 2.600, en bon état
Tél. : 03.23.70.45.88 06.82.74.50.58

3 260 tuiles de type BB BIS (couverture de 160 m² environ) au prix unitaire de 0,50 € TTC. Contactez-nous le lundi ou le jeudi au 03 23 70 37 13 ou par mail cooperative.grapillere@orange.fr

Pressoir COQUARD traditionnel rond 4000 kg, grille inox, claie en PE noir - BELON pour pressoir 4000 kg en PE, 3 compartiments - 2 cuves émaillées MIROIR BRAUTHITE 40 hl, avec coude décanter - 2 congés de chargement en PE blanc pour BUCHER 4000 kg - Le tout en bon état - Prix à débattre - Tél. : 06.77.92.01.59

Distributeur de granulés PRIOLET pour chlorose ferrique, en bon état de fonctionnement, modèle tiré. Prix: 500 € - Tél. : 03 26 73 88 79 vitisgerardin@free.fr

Cause déménagement : Lave-linge, 1 table murale, lit bébé + matelas neuf, 1 plaque de séparation, lit parapluie avec matelas, poussette 2 en 1, porte-bébé auto. - Tél. : 06.74.53.48.4103.26.57.12.54

Cuve plastique fond plat de 600 litres avec tube de niveau et plafond mobile - Cuve plastiquede 800 litres avec tube de niveau, coude décanter, vide fond - Etiqueteuse STELLA avec table à débarrasser TBE - 2 comptoirs de foire ou réception TBE - 4 pneus Michelin 235/65R16 Très peu roulés - Tél. : 03.26.58.30.26

Vignes à MANCY - 6,36 ares - Tél. : 03.26.59.73.35 06.65.75.65.75

Caisses à vendanges à trous - Tél. : 06.10.31.79.08

Motoculteur SOLO IHI - SK151 - 7CV - Bon état
Prix à débattre - Tél. : 03.26.54.05.50

Machine à habiller MECAMARC MECA ALPHA Bon état - Prix à débattre - Tél. : 03.26.54.05.50

Parcelle de terre en appellation AOC à Talus-Saint
Prix - Environ 5 à 6 ares - Tél. : 06.79.00.56.73

REMORQUE PLATEAU EDUARD 2000 kg 3,1 x 1,60 m - Très très bon état - Tél. : 06.43.45.70.33

Pressoir champenois 500 kg, carré, à main - Très bon état (pour décoration) - Prix à débattre (Hautvillers)
Tél. : 06.81.89.59.0203.26.59.42.60

Machine à laver les bouteilles pleines (Chayoux), bac à bouchons (élec), rondoir (12 becs), machine à boucher Grillat, machine à museler Lemaire, machien à habiller (B-B, très bon état) - Le tout en bon état de marche - Prix à débattre - Equerre et pupitres offerts - Cause cessation d'activité - Tél. : 03.26.59.40.61 06.14.13.06.07

PEUGEOT 207 SW OUTDOOR 1,6 HDI 110 PREMIUM Compacte - Gris clair argent, 6 CV, 5 portes
Date de 1ère mise en circulation : 04/07/2008 - Diesel, BM, 107000 kms, intérieur noir, CT ok - Prix à débattre -
Tél. : 06.24.62.71.50

Massif de Saint-Thierry - Bac de lavage pour cirés et cuissards : 60 € HT - Gyropalette dimensions au sol 2,15 x 1,67 : 900 € HT - Tél. : 06.32.39.25.95

A VENDRE

Containers repliables 4 roues pivotantes - 80 € l'unité -
Tél. : 06.43.89.15.57

Camion RENAULT MIDLUM 150 (7,5 T) benne - Année 2004 - 148.000 km - Tél. : 06.80.20.98.00

CUMIERES : Maison 232 m², 9 pièces principales, 4-5 chambres dont 3 suites parentales, 3 salles de bain, 2 WC indépendants, entrée, cuisine équipée, salon avec cheminée, salle à manger, bibliothèque, bureau, lingerie, salle de jeux, nombreux placards de rangement, beaux volumes lumineux, sous-sol, 2 garages, 2 caves, parking, dépendances, terrasse abritée de 45 m², exposition plein Sud. Grand terrain constructible, viabilisé, en appellation Champagne, modulable, divisible, avec plusieurs accès. Jardin clos et arboré. - Tél. : 06.12.46.20.54 d.degodet@wanadoo.fr

Sécateur électrique FELCOTRONIC 82/82A - Peu servi - Cause retraite - 350 € - Tél. : 03.26.51.82.96

Sécateur électrique ancien Electrocoup - 240 €
Tél. : 03.26.59.42.49

Sécateur PELLENC 2000 - Servi 2 saisons - 900 € (facture + révision à disposition) - Tél. : 06.40.75.81.74

CHERCHE

Personne sérieuse avec grande expérience cherche VIGNES EN TACHE à l'année, secteur Epernay ou environs - Tél. : 06.87.10.21.29

Cherche pré-taillage manuel, à l'heure ou à tâche
Tél. : 07.78.46.32.30

Ouvrier viticole travaillant 2 jours par semaine (lundi-mardi) en CDI, cherche 2 à 3 jours par complément en CDI ou CDD, secteur Cumières
Tél. : 06.23.81.53.82

Tâcheron sérieux cherche VIGNES EN TACHE - Région VITRY LE FRANCOIS - Tél. : 06.33.91.98.68

Cherche tâcheron, de la taille au premier rognage, pour 20 ares de vignes situées à Mardeuil (en dessous de la route nationale). Rémunération suivant compétences - Tél. : 06.07.91.60.90

Recherche droits de plantation - Tél. : 06.95.53.94.24

Couple, recherche vignes en tâches - Travail sérieux - +de 15 ans d'expérience - Tél. : 06.04.06.71.38

Recherche personnel pour la taille - 2 ha en tâche à Boursault - Diplôme de taille exigé - Statut d'auto-entrepreneur souhaité. - Pour début novembre 2015
Tél. : 06.80.96.38.01

Cherche vignes en tâche taille et lierie 8 années d'exp, mobilité 15/20km autour de Mardeuil - Tél. : 06.88.01.47.04

Ouvrier viticole, 7 ans d'expérience, cherche tous travaux cave et vigne à tâche ou à l'heure - Permis B, autonome, libre de suite - Tél. : 03.10.15.31.07

Homme avec expérience, cherche vignes à tailler, uniquement Chablis - Epernay et Côte des Blancs
Tél. : 06.03.76.36.51

CML GALLO
Lève et rayonne
www.cmlgallo.fr

COMME NEUF !!!
OCCASIONS

NOUVEAUX RAYONNAGES ARNO LINE !!!

GALLOrema
7 A - 7, rue Jean Monnet
51500 Sillery
Tél. 03 26 79 15 01
Fax 03 26 79 16 11
cmlgallo@cmllgallorema.fr

Le Poignant GALLOrema
26 et 27 chemin
10490 BREVIANDES
Tél. 03 25 49 53 52
Fax 03 25 49 43 20
cmlgallo@lepoignant.fr

LAM
MANUTENTION

ACTIFLIP

Yale
Produits, Accessoires

POUR TOUTE CONSTRUCTION OU RENOVATION

ENTREPRISE
SILBERT MOREL

31 Faubourg de Condé - 51210 MONTMIRAIL
SAS au capital de 400.000 €
Tél. : 03.26.81.22.53 - Fax : 03.26.81.66.42

Maçonnerie générale, béton armé, plâtrerie
Charpente, menuiserie, couverture, serrurerie
Location de matériel



Ecorces feuillues
Ecorces résineuses
Mélange écorces-craie
Composts
Tourbe...

TOUTE UNE GAMME D'AMENDEMENTS ORGANIQUES DE MASSE A VOTRE DISPOSITION




L'accompagnement oenologique sur-mesure




EPERNAY : 03.26.55.18.27
BAR SUR SEINE 03.25.29.79.99
www.oenoliaconseil.fr
champagne@oenoliaconseil.fr



Orange 2016 **inoxal**

PELLICONI FRANCE SARL
rue des Colibettes - 71 Mardouil - 51130 MARDOUIL
Tel +33(0)3 26 54 02 22 - Fax +33 (0)3 23 54 93 84
pelliconifrance@pelliconi.com www.pelliconi.fr
Capital Social 80 000 - R.C.S. Reims B34308261





EIFFAGE ÉNERGIE
LORRAINE-MARNE-ARDENNES
ELECTRICITE
17 avenue des Bornes
51390 GUEUX
Tel 03.26.49.24.16
Fax 03.26.49.26.46

**UNE REGION, DES HOMMES,
UNE PASSION COMMUNE**




Le distributeur du monde viticole

Revue de la
COOPERATIVE DU SYNDICAT GENERAL DES VIGNERONS

Allées de Cumières - CS 70051 - 51202 EPERNAY Cedex

Tel 03.26.59.86.00 - Télécopie 03.26.51.60.60 - E-Mail : info@csgv.fr - Distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels
Agrément n° CA 00020 du 17.05.1996

AVIZE	chemin des Bas Nemery	Tel 03.26.57.79.22	Fax 03.26.57.77.00	csgv.pastorale.avize@gmail.com
BAR SUR AUBE	avenue de l'Europe	Tel 03.25.27.51.51	Fax 03.25.27.01.09	csgv.pastorale.baube@gmail.com
BAR SUR SEINE	rue Bernard Pied	Tel 03.25.29.79.99	Fax 03.25.29.79.79	csgv.pastorale.bseine@gmail.com
BASSUET	La Fosse Saint Nicolas	Tel 03.26.72.88.90	Fax 03.26.72.23.55	csgv.pastorale.bassuet@gmail.com
BOUZY	rue des Grelons	Tel 03.26.57.80.93	Fax 03.26.57.84.85	csgv.pastorale.bouzy@gmail.com
CHARLY sur MARNE	rue Paul Hivet	Tel 03.23.82.13.58	Fax 03.23.82.33.55	csgv.pastorale.charly@gmail.com
CONGY	rue des Prés	Tel 03.26.51.35.35	Fax 03.26.51.35.36	csgv.pastorale.congy@gmail.com
DORMANS	rue du bac	Tel 03.26.58.27.26	Fax 03.26.58.22.66	csgv.pastorale.domans@gmail.com
EPERNAY SUD	ZA des Forges	Tel 03.26.56.48.48	Fax 03.26.56.48.49	csgv.pastorale.epsud@gmail.com
ETAMPES sur MARNE	20 rue de la Prairie	Tel 03.23.69.06.50	Fax 03.23.69.33.77	csgv.pastorale.etampes@gmail.com
LES RICEYS	rue de Valmolin	Tel 03.25.29.07.07	Fax 03.25.29.07.08	csgv.pastorale.riceys@gmail.com
MAILLY CHAMPAGNE	4 rue du 11 novembre	Tel 03.26.49.41.31	Fax 03.26.49.47.47	csgv.pastorale.mailly@gmail.com
MUIZON	rue de la Gare	Tel 03.26.04.15.15	Fax 03.26.04.10.40	csgv.pastorale.muizon@gmail.com
PORT A BINSON	rue de la Gare	Tel 03.26.58.30.89	Fax 03.26.58.37.77	csgv.pastorale.pab@gmail.com
SEZANNE	rue de Rétorlat	Tel 03.26.80.65.95	Fax 03.26.80.64.63	csgv.pastorale.sezanne@gmail.com
VERTUS	rue des Chanteraines	Tel 03.26.53.50.50	Fax 03.26.57.54.45	csgv.pastorale.vertus@gmail.com
VILLEDOMMANGE	route de Pargny	Tel 03.26.49.75.10	Fax 03.26.49.66.77	csgv.pastorale.villedo@gmail.com

Directeur de la publication : Patrick CHARLOT - Chargée de coordination et mise en page : Alexandra GEORGET

Impression : Agence BOOMERANG Magenta, LE REVEIL DE LA MARNE Epernay - Tirage 10000 exemplaires - Abonnement annuel 3 €

Imprimé sur du papier recyclé

